

**COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 26 NOVEMBRE 2023**

<b>Auteur :</b> LAURENT JUMELLE	<b>Date :</b> 26.11.2023
	<b>Lieu :</b> APRADIS Amiens

<b>1. MINUTES.....</b>	<b>2</b>
<b>1.1. OUVERTURE DE SEANCE .....</b>	<b>2</b>
<b>1.2. ACCUEIL DES OFFICIELS .....</b>	<b>2</b>
<b>1.3. SECRETARIAT DE SEANCE.....</b>	<b>2</b>
<b>1.4. VERIFICATION DU QUORUM .....</b>	<b>2</b>
<b>1.5. ORDRE DU JOUR .....</b>	<b>3</b>
<b>1.5.1. APPROBATION DU PV DE L'AG REGIONALE ORDINAIRE DU 27 NOVEMBRE 2022 .....</b>	<b>3</b>
<b>1.5.2. RAPPORT MORAL DU PRESIDENT .....</b>	<b>3</b>
<b>1.5.3. RAPPORT DU SECRETAIRE.....</b>	<b>3</b>
<b>1.5.4. RAPPORT DU TRESORIER .....</b>	<b>3</b>
<b>1.5.4.1. APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE SAISON 2023 .....</b>	<b>3</b>
<b>1.5.4.2. APPROBATION DE L'AFFECTATION DU RESULTAT .....</b>	<b>4</b>
<b>1.5.4.3. QUITUS AU TRESORIER .....</b>	<b>4</b>
<b>1.5.4.4. BUDGET PREVISIONNEL SAISON 2024.....</b>	<b>4</b>
<b>1.5.4.5. REMISE DES MEDAILLES.....</b>	<b>4</b>
<b>1.5.5. RAPPORT DES COMMISSIONS REGIONALES.....</b>	<b>5</b>
<b>1.5.6. LES DIX ANS DU COLLEGE FEMININ DU CODEP 59.....</b>	<b>7</b>
<b>1.5.7. QUESTIONS DIVERSES.....</b>	<b>7</b>
<b>1.6. CLOTURE .....</b>	<b>8</b>

## **1. MINUTES**

### **1.1. Ouverture de séance**

Le président ouvre la séance à 14h00.

### **1.2. Accueil des officiels**

M. Bruno ENGELS accueille Monsieur Patrick Lamerat, représentant du CDN de la FFESSM.

### **1.3. Secrétariat de Séance**

Il est proposé à l'assemblée que le secrétariat de séance soit tenu par M. **Patrick GRANDVAL** .

La proposition est mise au vote :

- Contre : 0
- Abstention 0
- Proposition adoptée à l'unanimité

[NOTES EN ANNEXE 7](#)

### **1.4. Vérification du Quorum**

Après clôture des bureaux d'enregistrements et contrôle des listes d'émargements et des pouvoirs, il est constaté que 65 clubs sont présents ou représentés pour un total de 178 voix. Le quorum pour la tenue de cette Assemblée Générale ordinaire étant de 76 voix (25% des voix), l'Assemblée Générale Ordinaire peut délibérer conformément aux statuts. L'annonce est faite par le secrétaire général.

Les feuilles d'émargements, les pouvoirs et la vérification du quorum sont attachées à ce compte-rendu en [ANNEXE 1-1](#), [ANNEXE 1-2](#), [ANNEXE 1-3](#)

## **1.5. Ordre du jour**

### **1.5.1. Approbation du PV de l'AG Régionale Ordinaire du 27 novembre 2022**

Le compte-rendu de l'AG Régionale ordinaire, transmis par voie électronique le 16 octobre 2023 aux présidents de club, est mis au vote :

- Non : 0
- Abstention : 0
- Le PV de l'AG ordinaire est approuvé à l'unanimité

### **1.5.2. Rapport moral du Président**

Voir [ANNEXE 2](#)

Le rapport moral du président est mis au vote :

- Non : 0
- Abstention : 0
- Le rapport moral du président est approuvé à l'unanimité

### **1.5.3. Rapport du Secrétaire**

Voir [ANNEXE 3](#)

### **1.5.4. Rapport du Trésorier**

#### **1.5.4.1. Approbation des comptes de l'exercice Saison 2023**

Les comptes de l'exercice 2023, transmis par voie électronique le 9 novembre 2023 aux présidents de club, sont présentés et détaillés par le Trésorier [ANNEXE 4](#)

Aucune question n'ayant été reçues par le Secrétariat avant l'assemblée et faute de questions à l'issue de la présentation, les comptes sont mis au vote :

- Non : 0
- Abstention : 0
- Les comptes de la saison 2023 sont approuvés à l'unanimité

#### **1.5.4.2. Approbation de l'affectation du résultat**

L'approbation de l'affectation du résultat est mise au vote :

- Non : 0
- Abstention : 0
- L'approbation du résultat est approuvée à l'unanimité

#### **1.5.4.3. Quitus au trésorier**

Le quitus au trésorier est mis au vote :

- Non : 0
- Abstention : 0
- Le quitus pour les comptes 2022 est donné au trésorier à l'unanimité

#### **1.5.4.4. Budget prévisionnel Saison 2024**

Voir [ANNEXE 5](#).

Le budget prévisionnel est mis au vote :

- Non : 0
- Abstention : 0
- Le budget prévisionnel pour l'année 2024 est donné au trésorier à l'unanimité

#### **1.5.4.5. Remise des Médailles**

Sont honorés :

- Marc DAMBRINE médaille Argent FFESSM
- Laurent BETSCHAT médaille Argent FFESSM
- Bernard RYBARCZYK médaille Argent J&S

### **1.5.5. Rapport des Commissions régionales**

#### **1.5.5.1. HOCKEY SUBAQUATIQUE**

Voir [ANNEXE 6-1](#)

Le rapport de la commission est mis au vote :

- Non : 0
- Abstention : 0
- Le rapport est adopté à l'unanimité

#### **1.5.5.2. NAGE AVEC PALMES**

Voir [ANNEXE 6-2](#)

Le rapport de la commission est mis au vote :

- Non : 0
- Abstention : 0
- Le rapport est adopté à l'unanimité

#### **1.5.5.3. NEV**

Voir [ANNEXE 6-3](#)

Le rapport de la commission est mis au vote :

- Non : 0
- Abstention : 0
- Le rapport est adopté à l'unanimité

#### **1.5.5.4. MEDICALE**

Voir [ANNEXE 6-4](#)

Le rapport de la commission est mis au vote :

- Non : 0
- Abstention : 0
- Le rapport est adopté à l'unanimité

#### **1.5.5.5. PLONGEE SOUTERRAINE**

Voir [ANNEXE 6-5](#)

Le rapport de la commission est mis au vote :

- Non : 0
- Abstention : 0
- Le rapport est adopté à l'unanimité

**1.5.5.6. PHOTO & VIDEO**

Voir [ANNEXE 6-6](#)

Le rapport de la commission est mis au vote :

- Non : 0
- Abstention : 0
- Le rapport est adopté à l'unanimité

**1.5.5.7. TECHNIQUE**

Voir [ANNEXE 6-7](#)

Le rapport de la commission est mis au vote :

- Non : 0
- Abstention : 0
- Le rapport est adopté à l'unanimité

**1.5.5.8. BIOLOGIE & ENVIRONNEMENT**

Voir [ANNEXE 6-8](#)

Le rapport de la commission est mis au vote :

- Non : 0
- Abstention : 0
- Le rapport est adopté à l'unanimité

**1.5.5.9. TIR SUR CIBLE**

Voir [ANNEXE 6-9](#)

Le rapport de la commission est mis au vote :

- Non : 0
- Abstention : 0
- Le rapport est adopté à l'unanimité

**1.5.5.10. JURIDIQUE**

Voir [ANNEXE 6-10](#)

Le rapport de la commission est mis au vote :

- Non : 0
- Abstention : 0
- Le rapport est adopté à l'unanimité

**1.5.5.11. APNEE**

Voir [ANNEXE 6-11](#)

La commission Apnée n'ayant plus d'équipe dirigeante suite à la démission de son président cette dernière est mise sous tutelle directe du CDR en attendant les prochaines élections. Le rapport transmis est mis en annexe mais non présenté ni soumis au vote.

**1.5.5.12. ARCHEOLOGIE**

Voir [ANNEXE 6-12](#)

En l'absence de représentant le rapport de la commission mis en annexe n'est pas soumis au vote.

**1.5.5.13. PSP**

Voir [ANNEXE 6-13](#)

Le rapport de la commission est mis au vote :

- Non : 0
- Abstention : 0
- Le rapport est adopté à l'unanimité

**1.5.6. Les Dix ans du Collège féminin du CODEP 59**

Une présentation retraçant les 10 ans d'activités du Collège est projetée.

**1.5.7. Questions Diverses**

Aucune question n'a été soumise au secrétariat avant l'AG.

Patrick Lamerat, représentant de la FFESSM, remercie l'ensemble des participants pour la qualité de leur accueil ainsi que les membres du comité régional. Il remercie également le CDR pour l'effort consenti sur les ristournes des licences sur les dernières années et annonce que pour la nouvelle saison une ristourne de 1€ par licence sera rétrocédé au COREG.

	<b>COMPTE-RENDU</b>  <b>D'ASSEMBLÉE</b> <b>GÉNÉRALE</b>	<b>Ref :</b> <b>CR AGO – 26.11.23</b>
---	--	--

## 1.6. Clôture

Bruno ENGELS annonce que la prochaine AGE devrait se tenir le 24 novembre 2023. La séance est clôturée à 17h28.

Fait le 26 novembre 2023,

Le Président,  Bruno ENGELS	Le Secrétaire,  Laurent JUMELLE